

PARTENARIAT
**CANADIAN
MALARTIC**

**DÉCOUVREZ NOS OPÉRATIONS
AU CŒUR DU MILIEU URBAIN
DE MALARTIC**



PARTENARIAT CANADIAN MALARTIC

Le Partenariat Canadian Malartic (Partenariat) est détenu à parts égales par les sociétés Yamana Gold Inc. et Mines Agnico Eagle Limitée. Il gère et exploite la mine Canadian Malartic, la plus grande mine d'or à ciel ouvert au Canada. Celle-ci est située à Malartic, en milieu urbain, au cœur de la ceinture aurifère abitibienne.

Le Partenariat a également débuté les travaux de construction de la mine Odyssey, localisée à environ 3 km à l'est de l'entrée de la ville de Malartic. Cette mine mettra en valeur la continuité du gisement des fosses Canadian Malartic et Barnat par l'entremise de quatre principales zones minéralisées en profondeur. Elle deviendra l'une des plus importantes mines d'or souterraines au Canada.

Avec l'exploitation de la fosse Barnat, la mine Canadian Malartic maintiendra ses activités jusqu'en 2029. Pour ce qui est de la mine Odyssey, on estime sa durée de vie jusqu'en 2039.

NOS ÉTAPES POUR OPÉRER

Nous mettons un point d'honneur à faire respecter trois étapes pour opérer qui structurent le travail quotidien de chaque employé sur nos sites.



1 | Est-ce **sécuritaire** pour les employés?



2 | Est-ce que le **respect de l'environnement et de la communauté** est assuré?



3 | Une fois ces deux étapes confirmées, nous pouvons **opérer**.



QUELQUES CHIFFRES

MINE
CANADIAN
MALARTIC



Plus de 2 100 travailleurs à temps plein sur le site de la mine

- ▶ Plus de 800 employés de MCM
- ▶ Près de 1 300 employés d'entrepreneurs



Opération en continu

- ▶ 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
- ▶ Une flotte de près de 100 équipements mobiles



Production

- ▶ Production de 568 634 onces d'or en 2020
- ▶ Capacité de production moyenne de l'usine : 57 000 t/j

MINE
ODYSSEY



Nombre estimé d'employés incluant ceux des entrepreneurs

- ▶ Jusqu'en 2028, pour la période de construction et la première phase de production : 500 à 1 000
- ▶ Au plus fort de nos activités vers 2031 : 1 500



Méthode d'exploitation et profondeur

- ▶ Exploitation par une rampe et un puits
- ▶ Profondeur de la rampe et du puits : 1 800 m

Production et synergie

- ▶ Production estimée, au plus fort des activités, à 19 000 t/j de minerai + 5 000 t/j de stérile
- ▶ Teneur estimée de 2,76 g/t d'or
- ▶ Utilisation de l'usine de traitement du minerai de MCM qui sera adaptée



RESTAURATION DU SITE ORPHELIN DE LA MINE EAST MALARTIC

Afin de limiter l'empreinte au sol du projet, de minimiser la consommation de l'eau, d'optimiser la gestion du risque ainsi que d'assurer une meilleure performance environnementale, nous avons choisi la technique de gestion des résidus épaissis. Cette approche novatrice nous permet de restaurer un site abandonné dont la responsabilité incombait au gouvernement du Québec.

La mine East Malartic, l'une des trois grandes mines d'or de l'histoire de Malartic, a été en exploitation de 1936 à 1983. L'usine érigée sur ce site a par la suite traité du minerai d'autres mines jusqu'en 2002. Dans le cadre d'une entente signée en 2009 avec le gouvernement du Québec, nous nous sommes engagés à assumer la moitié des obligations financières pour la restauration de ce site et à utiliser une partie des résidus de la mine Canadian Malartic pour recouvrir progressivement celui-ci.



Avant



Pendant



Après l'une des premières étapes de la restauration



Site à l'été 2006



Site à l'été 2020

COMPLEXES MINIERS

MINE
CANADIAN
MALARTIC

- A. Zone de concassage
- B. Zone d'empilement du minerai
- C. Usine de traitement du minerai
- D. Parc à résidus
- E. Bâtiment administratif et garage
- F. Fosses
- G. Halde à stériles



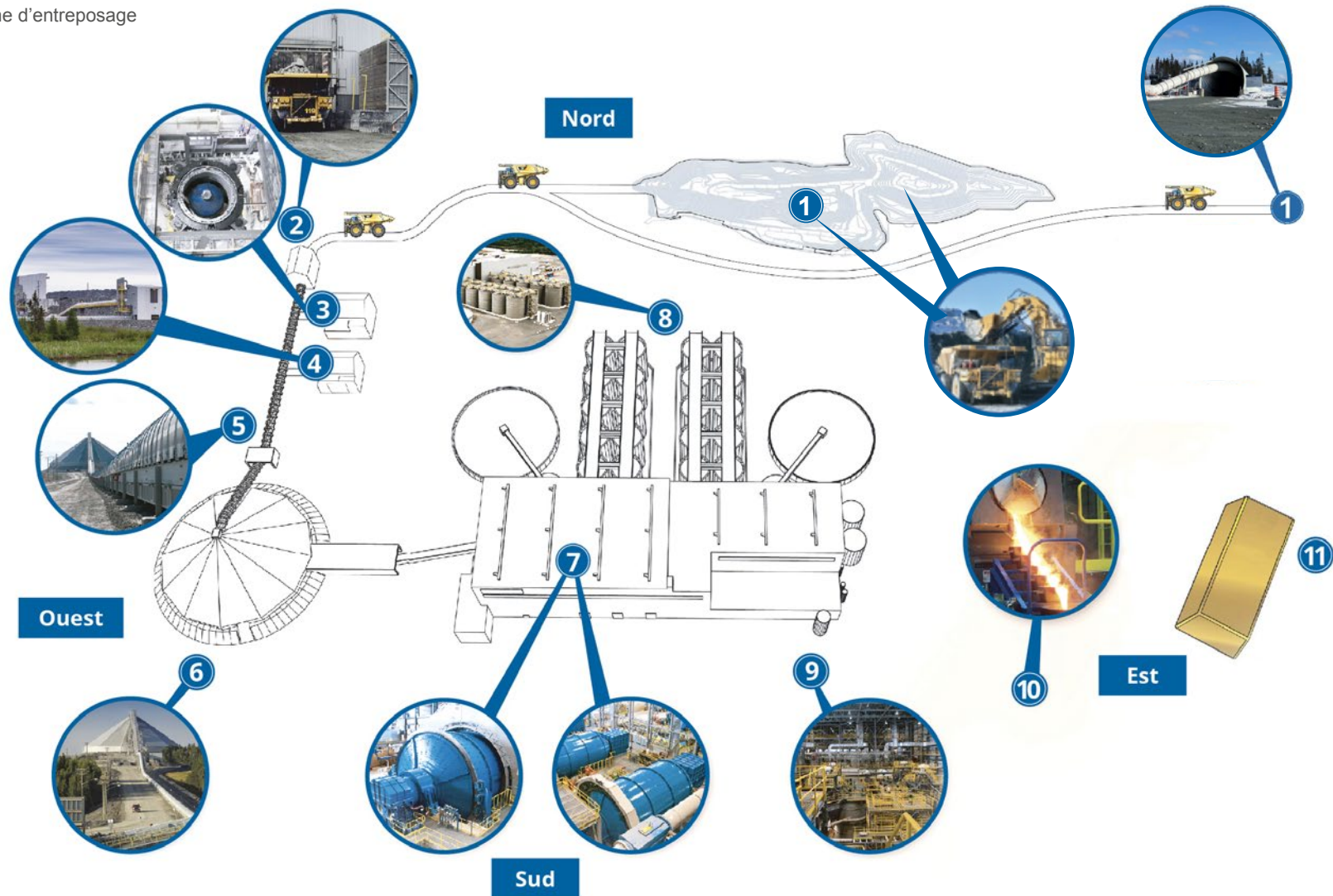
MINE
ODYSSEY

- A. Portail de la rampe de service
- B. Usine de remblai en pâte
- C. Bâtiment administratifs et sécherie principale
- D. Chevalement
- E. Bâtiment des treuils
- F. Silos à stérile et minerai
- G. Atelier d'entretien mécanique



PARCOURS DU MINERAI

- 1 Extraction du minerai des fosses Canadian Malartic et Barnat ainsi que la mine Odyssey
- 2 Concassage primaire du minerai
- 3 Concassage secondaire du minerai
- 4 Alimentation d'appoint au cheminement du minerai
- 5 Acheminement du minerai à la zone d'entreposage
- 6 Entreposage du minerai
- 7 Broyage du minerai
- 8 Procédé de lixiviation
- 9 Procédé d'extraction de l'or
- 10 Coulée d'or
- 11 Démoulage et nettoyage du lingot



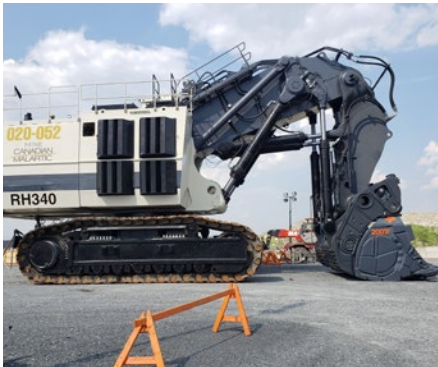
MINE CANADIAN MALARTIC

LES PLUS GROS ÉQUIPEMENTS MOBILES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



Camion de production

- ▶ Capacité de chargement de 218 tonnes métriques.
- ▶ Chaque pneu a une hauteur de 3,56 mètres, soit 2 personnes mesurant près de 6 pieds chacun.
- ▶ Ajout d'un revêtement de caoutchouc de 5 pouces dans la benne afin de diminuer le bruit.



Pelle électrique

- ▶ Fonctionne entièrement au moyen de l'énergie électrique.
- ▶ Le godet (pelle) peut contenir une charge de 60 tonnes, soit l'équivalent du poids de 40 voitures compactes.
- ▶ Alimentée par un câble de 7 200 volts et pèse 540 tonnes.



Foreuse de production Pit Viper

- ▶ Utilisée sur des terrains plats.
- ▶ Les foreuses sont munies de jupettes de caoutchouc et de réservoir à eau pour limiter la dispersion de la poussière lors du forage.

Camion à eau

- ▶ Arrose les chemins afin de réduire l'émission de poussière.
- ▶ Capacité de 18 000 gallons d'eau, soit l'équivalent de 2 piscines de 20 pieds de diamètre.



Pelle Hitachi

- ▶ Équipée de deux moteurs équivalant à 19 voitures compactes.
- ▶ Le godet (pelle) peut contenir une charge de 65 tonnes.
- ▶ Elle est équipée d'un système de contrôle à distance.
- ▶ Ajout de persiennes sur le radiateur afin de diminuer le bruit.



PARTENARIAT
**CANADIAN
MALARTIC**



canadianmalartic.com



Renseignements

819 757-2225, poste 3425

relationscommunautaires@canadianmalartic.com

